

«Les jeudis du Défap» : rendez-vous avec Paul Ricœur

À vos agendas : les rendez-vous du Défap en visioconférence reprennent le 5 septembre. Pour ce premier webinaire de rentrée, l'intervenant sera le Pasteur Robert LOUINOR, sur le thème : « Le pardon chez Paul Ricœur : une proposition de construction socio-politique de la paix ». N'oubliez pas de vous inscrire, si vous ne l'êtes déjà !



Le premier webinaire du Défap, en avril dernier, nous avait entraînés dans le mouvement des communautés protestantes camerounaises installées en Europe et des prêtres catholiques africains venant en France. Avec une question (ces mouvements témoignent-ils d'une forme de « mission inversée » du Sud vers le Nord ?) et un double regard de chercheurs et sociologues : Adrien Franck MOUGOUE pour le côté protestant, et Corinne

VALASIK pour le côté catholique.

Après la pause estivale, ces webinaires reprennent dès le 5 septembre : il sera cette fois question de Paul Ricœur avec le Pasteur Robert LOUINOR, qui interviendra sur le thème : « Le pardon chez Paul Ricœur : une proposition de construction socio-politique de la paix ». Comme les précédentes, cette rencontre en visio se fera en deux temps :

- Un temps de conférence
- Un temps de débat et de questions-réponses.



Robert Louinor © DR

N'oubliez pas de vous inscrire, si ce n'est déjà fait ! Le lien Zoom vous sera fourni par mail quelques jours avant le webinaire.

[Inscrivez-vous aux prochains rendez-vous](#)

L'objectif poursuivi est de faire du Défap, un lieu de référence pour le partage de la réflexion missiologique et interculturelle, avec le concours des spécialistes de la

question. Cette série de webinaires se conclura le jeudi 5 décembre 2024, avec un rendez-vous sur le thème « Théologie interculturelle et interculturalité dans l'Église » : l'intervenant en sera le professeur Gilles Vidal.

« Nous voulons nous pencher sur des sujets que nous vivons tous au quotidien, avec des professeurs, des spécialistes, explique Jean-Pierre Anzala, responsable du service Échange théologique, qui a lancé ces rendez-vous par Zoom. Par exemple, cette question de l'interculturalité sur laquelle Gilles Vidal va venir réfléchir avec nous, on la vit déjà tous les jours dans les paroisses des grandes villes. Mais comment bien la vivre en Église ? »



Jean-Pierre Anzala dans la bibliothèque du Défap © Défap

Centrafrique : un colloque à Bangui pour construire la paix

Après un premier rendez-vous en 2023 sur le thème des « voies de la paix face à la difficile construction de la cohésion sociale en Centrafrique », l'association A9, créée à Bangui par un ancien boursier du Défap, Rodolphe Gozegba, a organisé au printemps un deuxième colloque avec le soutien du Défap. Le thème en était « Humiliation et réconciliation : quel avenir pour les sociétés post-conflit ? ». La présidence était assurée par Jean-Arnold de Clermont, ancien président du Défap. Retour sur ces deux jours de colloque, par Rodolphe Gozegba.



Rodolphe Gozegba lors du 2ème colloque de l'association A9 à Bangui © DR

L'an dernier, déjà, l'association créée par Rodolphe Gozegba, docteur en théologie de l'Institut protestant de théologie de Paris, organisait avec la participation du Défap un colloque sur la paix. Anne-Lise Deiss et Laure Daudruy y participaient. Cette année, les 29 et 30 mai, ce sont Philippe Kabongo-Mbaya et Jean-Arnold de Clermont qui l'ont représenté. Le thème était « Humiliation et réconciliation : quel avenir pour les sociétés post-conflit ? ». Plus de 250 personnes remplissaient pendant ces deux jours la très belle salle de la Sécurité Sociale et y apportaient une assiduité remarquable et une active participation aux débats. À peine terminée une contribution, les mains se levaient de toute part, et la présidence assurée par Jean-Arnold de Clermont, avec calme et humour, devait tenter de donner la parole au plus grand nombre.

Pourquoi un tel intérêt ?

Le thème, tout d'abord. Parler de paix, et bien sûr particulièrement dans le contexte centrafricain, c'est évoquer celles et ceux qui ont souffert profondément des crises passées. J'avais proposé une contribution intitulée « Différents aspects de l'humiliation recueillis dans la parole des Centrafricains par l'Observatoire Pharos dans les années 2013-2015 ». Trois images pour dire cette humiliation : Les enseignants de l'Université de Bangui nous disant être « bâillonnés » par les responsables politiques, alors qu'ils étaient les seuls à avoir depuis des années constitué un groupe de travail sur les origines de la crise centrafricaine ; cette mère et sa fille, violées par des habitants de leur quartier pendant les troubles de 2013 et voyant tous les jours leurs violeurs les menaçant de les tuer si elles parlaient et la justice incapable de se saisir de leur drame ; les intellectuels disant leur humiliation d'entendre l'Ambassadeur de France dire quel était le « bon » premier ministre pur la RCA... Le colloque devait prendre le temps d'entendre les humiliations vécues par la population,

humiliations par rabaissement, par déni d'égalité, par relégation ou par stigmatisation (pour reprendre les catégories de Bertrand Badie, dont nous avons espéré qu'il pourrait se libérer afin d'apporter les conclusions du colloque).

Bien d'autres contributeurs ont participé à cette première partie : Professeurs d'Université en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, Psychologue clinicienne en RCA, ou encore Ingénieure en informatique passionnée de théologie rendant compte de l'ouvrage d'Olivier Abel.

Entendre l'humiliation avant d'envisager de la réparer ou de la déconstruire

Présentation en images du colloque de l'association A9

C'est Thierry Vircoulon, chercheur associé à l'IFRI qui ouvrirait cette seconde partie avec un exposé sur la : « Justice transitionnelle : un concept en errance ». Il était suivi par un avocat centrafricain, conseil de la Cour Pénale Internationale et de la Cour pénale spéciale à Bangui ; puis

des universitaires de Bangui, de Dshang ou de Maroua au Cameroun. D'autres aspects plus spécifiques étaient abordés ; la question de la vérité (Franck Levasseur), ou le thème biblique de la réconciliation (Philippe Kabongo Mbaya).

Chaque contribution appelait de longs débats ; mais la dernière, par le Professeur Abdon Nadin Liango, président du comité scientifique, sous le titre « Dignité humaine en péril » retraçant les crises subies par la RCA devait susciter un moment extrêmement fort : trente ou quarante mains se sont levées pour apporter précisions, corrections, commentaires... Le colloque se terminait par la confirmation d'un immense besoin de partage auquel répond l'Association A9.

Car la RCA aujourd'hui n'offre pas beaucoup d'autres possibilités. Les oppositions politiques au régime en place ne sont guère actives, ou sont ailleurs. Les problématiques du moment touchent plus aux questions de survie alors que 80% de la population n'a qu'un repas par jour, me dit-on. Les ressources naturelles du pays sont détournées, les routes difficilement praticables, le fonctionnement économique réduit, sauf pour l'immobilier des riches : Bangui voit fleurir les bâtiments à étages, les hôtels climatisés. Et fort peu en profitent. Heureusement il y a 3000 agents des différentes institutions des Nations Unies.

A9 s'est singularisée en proposant en 2021 de nourrir Bangui en 90 jours, opération qui a donné naissance à 1400 jardins potagers privés devant les cases de volontaires et l'opération devrait bientôt doubler.

Mais A9 a aussi lancé avec l'Université (le Recteur ouvrait le colloque) un master en pluralisme religieux et médiation. Quelques jours après le colloque, ce sont 60 nouveaux titulaires qui étaient reçus (50 l'an dernier).

C'est l'honneur du CCFD-Terre solidaire, de la Friedrich Schiller Universitat d'Iena, et modestement du Défap de

soutenir de telles initiatives porteuses d'espérance.

Rodolphe Gozegba

La FPF sur les législatives : «faire front contre l'esprit de division»

« En ce moment de crispation où toute parole devient conflit, la Fédération Protestante de France espère un sursaut démocratique », indique la FPF dans un communiqué. « Que chacun rejette les discours de haine et de division, et promeuve l'amour, la justice et la paix ».



© *Wikimedia Commons*

À Paris, le 3 juillet 2024

Trois semaines de campagne éclair ont fait apparaître les profonds maux dont souffre notre société. Sa fragmentation, ses divisions, ses tensions sociales à vif, les souffrances réelles qu'expriment celles et ceux qui se sentent relégués. Il nous faudra collectivement, en Église et dans tous les lieux de la société, apprendre à écouter cette souffrance et à lui apporter les réponses politiques adéquates.

Les citoyens français se sont fortement mobilisés lors du premier tour. Ils manifestent ainsi la conscience qu'ils ont de l'enjeu fondamental de ce scrutin. Pourtant, actuellement le débat politique clive autant qu'il mobilise. La capacité d'écouter le propos autre s'est drastiquement raréfiée. Même parler à des proches devient compliqué. Les digues culturelles ont cédé, lâchant une vague nauséabonde de propos de haine racistes, antisémites, ou xénophobes.

L'intérêt commun est également l'intérêt particulier de chacun

Convaincue que la réponse aux profonds maux de la société est avant tout collective et qu'elle exige un esprit de concorde ainsi qu'un sens de la responsabilité, la Fédération Protestante de France encourage les citoyens à confirmer leur forte mobilisation du premier tour. Elle invite chacune et chacun à voter en conscience et en responsabilité, en dépassant sa colère, ses rancœurs et son seul intérêt particulier, en portant son regard vers le bien supérieur du pays. L'intérêt commun est également l'intérêt particulier de chacun.

En ce moment de crispation où toute parole devient conflit, la Fédération Protestante de France espère un sursaut démocratique pour éviter à notre pays, aux plus fragiles de ses citoyens, ainsi qu'à nos voisins européens, la déstabilisation que représenterait une France gouvernée par un parti extrême visant à porter atteinte aux libertés fondamentales et aux droits humains.

La FPF appelle chaque protestant à prier pour notre pays en cette période électorale afin que chacun de nous ait la sagesse et le discernement nécessaires pour faire des choix éclairés et responsables. Que chacun rejette les discours de haine et de division, et promeuve l'amour, la justice et la paix. Prions pour que nos représentants soient guidés par des

valeurs d'humanisme, de respect et de fraternité.

« Que la justice jaillisse comme des eaux, et la droiture comme un torrent intarissable. » – Amos 5:24

*Pasteur Christian Krieger,
Président de la Fédération protestante de France*

«Point liturgie», pour retrouver toutes les fiches liturgiques du Défap

Vous connaissez sans doute le cahier « Dis-moi la mission », publié en 2022, dans la foulée des 50 ans du Défap, et dont les cultes « clés en main » ont été proposés aux paroisses qui en faisaient la demande. Mais d'autres recueils sont plus difficiles à trouver : c'est le cas des fiches liturgiques du recueil « Une bonne nouvelle, ça se partage », dont il a souvent été demandé au Défap de publier une nouvelle édition. C'est le cas encore de « Paroles lointaines... Paroles si proches », ou des « Expressions de foi de l'Église universelle »... Tous ces textes, et bien d'autres encore, il est désormais possible de les retrouver grâce à une plateforme de liturgies qui vient d'ouvrir sous l'impulsion de la CPLR (Communion protestante luthérienne-réformée) : « Point liturgie », qui se décline sous la forme d'un site internet et d'une application.

[Liturgies](#) → [Mes liturgies](#) [Structures liturgiques](#) [Propositions de textes](#) [Bibliographie](#) [FAQ](#)

Structures liturgiques Filtre avancé : **En cours seulement** 🔍 ✕ 🔍

Titre

Recueil ✕

Types de célébration ✕

Statut ✕

Tradition ✕

Eglise ✕

Nombre de résultats : 0

Titre	Statut	Recueil	Types de célébration	Tradition	Eglise
voir plus					

Capture écran du site pointliturgie.org

La liturgie est comme l'écho du souffle et le reflet de la vie de l'Église. Et comme la vie, elle évolue. Longtemps l'Église réformée de France a eu son recueil attitré : la « Liturgie verte », ainsi nommée d'après la couleur de sa couverture – recueil adopté par le synode national de Grenoble et paru pour la première fois en 1950, avant d'être révisé et complété en 1963. Mais avant cela, la créativité liturgique était foisonnante ; et la dernière liturgie réformée, dite « liturgie jaune », adoptée par le synode de Mazamet en 1996, en prenait bien acte en se donnant comme une liturgie de référence et en insistant sur l'engagement de toute la communauté dans la liturgie ainsi que sur sa valeur de témoignage. De même, la liturgie commune élaborée par une commission spécialisée nommée en 2019 par l'EPUDF veut simplement « proposer un cadre liturgique commun » et vise à « concilier deux traditions », la luthérienne et la réformée ; tout en soulignant dès son introduction : « Invitation est donc faite aux personnes qui officient d'habiter l'ordre liturgique tel qu'il est proposé en le modifiant au gré des

besoins et des circonstances. »

Les années 70 ont notamment représenté une période de grande créativité sur ce plan. Et le Défap n'a pas été en reste, proposant des fiches liturgiques sur des thématiques se référant à l'Église universelle. Plus récemment, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, en 2021, le Défap a publié sur son site internet une série de propositions liturgiques, regroupant des célébrations créées pour l'occasion par les pasteures Florence Taubmann et Pascale Renaud Grosbras, sur le thème des « Verbes de la mission » ; série qui a donné lieu par la suite à la publication d'un recueil, « Célébration », proposé aux paroisses de ses Églises membres.

Ce recueil constitué sur le thème « Dis-moi la mission », et ses dix cultes « clés en main », il est désormais possible de le retrouver sur une appli et sur un site internet : [Point Liturgie](#). Tout comme l'ensemble des textes publiés par le Défap au fil des années, et dont beaucoup n'ont pas été republiés depuis... Vous pourrez ainsi retrouver les 82 fiches liturgiques du recueil « Une bonne nouvelle, ça se partage », publié en 2005 ; l'ensemble des textes de « Paroles lointaines... Paroles si proches », publié en 1997 ; tous ceux du recueil « Expressions de foi de l'Église universelle », paru en 1985...

Cette plateforme de liturgies a vu le jour sous l'impulsion de la Communion protestante luthérienne-réformée (CPLR) comprenant l'Église protestante unie de France et l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, deux des Églises membres du Défap. Elle permet de :

- Choisir ou créer un ordre liturgique
- Choisir ses textes ou en écrire
- Utiliser sur tablette et exporter vers son logiciel de traitement de texte
- Envoyer l'ordre du culte aux autres intervenants
- Participer en offrant à d'autres ses propres créations de textes.

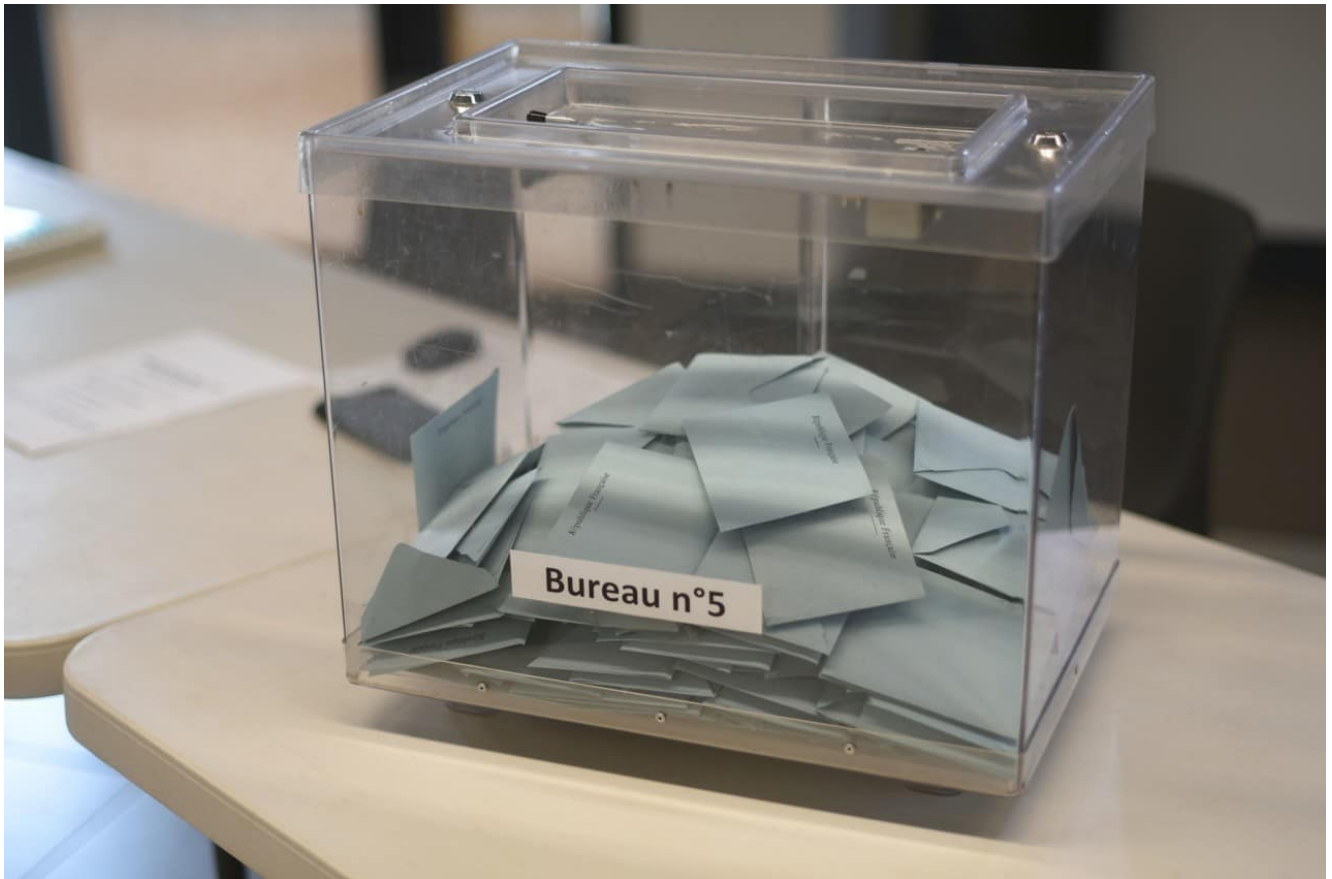
L'accès est gratuit ; et cette plateforme est un lieu de partage de textes liturgiques en partenariat avec la Conférence des Églises réformées de la Suisse romande, l'Église protestante unie de Belgique et l'Église unie du Canada.

Comme le souligne l'équipe qui a conçu et qui anime « Point Liturgie », il est possible de « créer vos liturgies et célébrations : partez d'une structure existante (Liturgies/structures liturgiques), modifiez-la ou créez-en

une depuis le début, puis complétez-la de textes liturgiques grâce au moteur de recherche, selon les critères qui vous seront nécessaires. » L'équipe fait d'ailleurs ouvertement appel à la créativité des utilisateurs du site ou de l'application : « Vous pouvez également participer à l'augmentation de ces propositions en envoyant d'un simple clic à l'équipe de modération du site les textes originaux que vous composez vous-mêmes, pour qu'ils soient intégrés à la base de données générale, et accessibles à toutes les personnes utilisatrices du site. »

La FPF sur les législatives : «Rien ne se construit sur la détestation d'autrui»

« Sous l'influence des voix extrémistes, notre société subit une recomposition qui inquiète au plus haut point les défenseurs des valeurs de la République », s'inquiète la Fédération protestante de France dans un communiqué. « Paix, dignité et fraternité, qui constituent l'intérêt commun et individuel que notre foi nous pousse à rechercher, ne peuvent s'ériger sur la haine ou la détestation ».



© Benejam – stock.adobe.com

À Paris, le 19 juin 2024

La dissolution de l'Assemblée nationale plonge notre pays dans une situation d'une gravité inédite. Lors des élections européennes, les Français ont exprimé leur souffrance, leur mal-être et leur colère, détournant le scrutin de son objectif initial. Depuis, sous l'influence des voix extrémistes **notre société subit une recomposition qui inquiète au plus haut point les défenseurs des valeurs de la République.**

Alors que les législatives devraient permettre un débat démocratique constructif, des délais trop courts et des promesses démagogiques irréalistes menacent de semer un profond désordre. Les trois principales formations politiques poussent les électeurs à voter par rejet plutôt que par adhésion, risquant au second tour de piéger les français dans un choix cornélien entre le racisme de l'extrême droite et l'antisémitisme de la gauche extrême. L'heure est grave. L'instabilité durable guette. **La haine et la détestation ne**

peuvent être la base d'une société juste et fraternelle.

Ce désir d'une société plus juste et plus respectueuse est largement partagé. **Paix, dignité et fraternité, qui constituent l'intérêt commun et individuel que notre foi nous pousse à rechercher**, ne peuvent s'ériger sur la haine ou la détestation ; ni celle d'une personne, ni celle des institutions démocratiques, ni celle de groupes stigmatisés, qu'ils soient juifs, musulmans ou étrangers. Une société équitable et solidaire exige un esprit de concorde et le devoir de fraternité de chaque citoyen.

Dans la continuité de ses appels précédents, la Fédération protestante de France exhorte chaque citoyen à exercer son droit de vote avec conscience et responsabilité pour renforcer le tissu social et promouvoir la dignité humaine inaliénable.

Elle alerte sur l'impasse dangereuse que représentent pour notre pays, notre démocratie et notre société, les discours et visions des partis extrêmes, qui heurtent profondément les femmes et les hommes de foi inspirés par l'Évangile.

Face à la menace des extrêmes, elle invite chacun à discerner, en son âme et conscience, des femmes et des hommes capables de s'extraire des logiques idéologiques et partisans, et de s'unir pour servir l'intérêt supérieur de la nation ; des femmes et des hommes capables de coopérer en confiance avec nos partenaires européens.

En cette heure de gravité, elle appelle les communautés chrétiennes à porter dans leur prière le bien commun que représente la République ainsi que l'esprit de fraternité et concorde de ses citoyens.

Plus que jamais, « Prenons soin les uns des autres » (Hébreux 10,24)

*Pasteur Christian Krieger,
Président de la Fédération protestante de France*

Justice climatique : «Courrier de mission» fait le point sur l'action du Défap

En ce mois de juin dans « Courrier de mission », Guylène Dubois a reçu François Fouchier, membre du Conseil du Défap, pour parler de sauvegarde de la création, de justice climatique... et du dernier projet de « compensation carbone » du Défap. Un projet que le Défap a décidé d'élargir aux particuliers ou aux Églises qui voudraient, en le soutenant, avoir l'opportunité de réduire leur propre empreinte écologique.



Quoi de commun entre des foyers destinés à limiter la consommation de bois de chauffe, une ferme-école, une pompe solaire et des biodigesteurs ? Réponse : tous font partie de projets soutenus par le Défap dans le cadre de sa démarche de « compensation carbone ». Une démarche initiée à la suite d'une décision de son Conseil de 2022, et dont les traductions concrètes se multiplient... Le dernier de ces projets en date, visant à équiper un village du Bénin d'une infrastructure destinée à transformer les déchets agricoles en gaz à usage domestique, a d'ailleurs été ouverte par le Défap à la fois à des particuliers et à d'autres institutions liées aux Églises : chacun peut ainsi, en soutenant ce projet par un don, contribuer à réduire sa propre empreinte carbone...

[Donnez pour ce projet !](#)

Cette démarche, et ces projets, ont été exposés en ce mois de juin dans « Courrier de mission », l'émission du Défap diffusée sur Fréquence protestante et Radio FM+. Avec comme invité, au micro de Guylène Dubois, une personnalité engagée de longue date en faveur de la sauvegarde de la création, à la fois au sein de son Église, l'EPUDF, et au sein du Défap : il s'agissait de François Fouchier. Délégué Provence Alpes Côte d'Azur du Conservatoire du littoral, il est aussi membre du Conseil du Défap, et le représente depuis des années auprès du Secaar (Service chrétien d'appui à l'animation rurale).

Comment le Défap agit pour la justice climatique

Courrier de Mission

Émission du 16 juin 2024 sur Fréquence Protestante

On pourrait se demander en quoi théologie rime avec écologie. Et pourquoi il est nécessaire que les Églises s'engagent dans ce domaine. C'est précisément ce qui caractérise l'action du

Secaar, réseau de dix-neuf Églises et organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe, présent dans une douzaine de pays, qui cherche depuis sa création à promouvoir un développement « holistique », c'est-à-dire réconciliant toutes les dimensions de l'être humain : spirituelle, sociale et matérielle. Ses actions se déploient selon cinq axes de travail : le développement intégral (considérer l'être humain comme une créature avec des besoins matériels mais également relationnels et spirituels), l'agroécologie (maintenir les équilibres des écosystèmes), le climat et l'environnement (système alimentaire mondial plus juste, avec respect de l'environnement), les droits humains (promotion de la dignité humaine et accès équitable aux ressources), et la gestion de projet (accompagnement et/ou suivi). « L'homme ne vivra pas de pain seulement » : l'être humain est un tout...

Le Secaar, c'est une trentaine d'années d'histoire et d'expériences, une approche bien spécifique mêlant étroitement spiritualité et solidarité ; et c'est aussi une organisation dont le Défap est membre fondateur, et avec lequel il entretient des liens suivis. Voilà pourquoi le Défap a choisi de s'appuyer sur son expertise pour mettre en place un programme ambitieux de réduction de son empreinte écologique, en deux volets : réduction des émissions de gaz à effet de serre, et compensation des émissions résiduelles par le soutien à des projets portés par le Secaar.

Des projets bons pour l'environnement et pour les populations locales

Ce partenariat répond à la volonté de protéger l'environnement, tout en améliorant les conditions de vie des populations sur place : pas question de donner dans le « greenwashing », et d'aller, par exemple, planter des arbres au détriment des cultures vivrières de paysans locaux ! Cette préoccupation se retrouve dans tous les projets déjà soutenus par le Défap dans le cadre de sa démarche de réduction de son empreinte écologique. C'était le cas des « foyers améliorés »

dont ont été équipés des villageois de la région de la Kara, au Togo : plus économes en bois, ils permettaient en même temps de protéger la santé des cuisinières. C'est le cas de la pompe solaire que le Défap aide à installer dans une ferme-école du Secaar : elle permettra de fournir des ressources en eau pour les périodes de sécheresse en utilisant une énergie propre – et permettra ainsi à l'établissement de continuer à diffuser les bonnes pratiques agricoles auprès de ses élèves.

C'est le cas, enfin, du projet de biodigesteurs pour Agbonan, au Bénin. Avec cet aspect supplémentaire, pour ce dernier projet, qu'à travers lui, le Défap va au-delà de la seule compensation carbone : car les émissions de CO2 que ce projet doit éviter seront supérieures aux émissions du Défap... Voilà pourquoi ce projet est désormais ouvert aux particuliers ou Églises qui souhaitent le soutenir.

Toutes les explications sont ici :

*Des biodigesteurs pour Agbonan : présentation par Maëlle NKOT,
notre Chargée de projets*

Par votre don, vous contribuerez à plus de justice climatique,

en soutenant un projet bon pour l'environnement et bon pour les villageois :

- avec 50 € : Vous participerez à la sensibilisation de 4 ménages à la gestion et au tri des déchets.
- avec 100 € : Vous participerez à la formation de 10 personnes à l'utilisation d'un biodigester.
- avec 150 € : Vous participerez à l'achat de 5 brouettes pour le transport des déchets.
- avec 800 € : Vous participerez à l'équipement de 75 ménages pour le tri des déchets.
- avec 1200 € : Vous participerez à l'achat et la construction d'un biodigester.

L'EPUDF et l'UEPAL contre le piège des extrêmes

Face à la montée de l'extrême droite qui s'est manifestée lors des élections européennes, et dans la perspective des législatives à venir, l'Église protestante unie de France et l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, toutes deux membres du Défap, appellent à la responsabilité.



© Element5 Digital / Unsplash

Communiqué de l'Église protestante unie de France (EPUdF)

Paris, le 13 juin 2024

Face à l'extrême droite, une Église accablée, déterminée et engagée

Les résultats français des élections au Parlement européen nous accablent. Depuis dimanche soir, nous sommes sous le choc d'un parti politique d'extrême droite, porté en première place par notre pays.

L'Église protestante unie de France ne peut pas se taire. Vivre sa foi dans le monde engage notre responsabilité à travailler ensemble et individuellement pour le bien commun. Se tenir à l'écoute de l'Évangile a nécessairement des conséquences politiques qui s'opposent au programme du Rassemblement national.

Avec toutes celles et ceux qui, dans l'Église et hors de l'Église, dans les associations, les entreprises et toute la société, œuvrent pour la solidarité et la paix, pour le partage et le dialogue, pour l'hospitalité et l'écoute, nous appelons chacune et chacun à exercer son droit de vote en participant aux prochaines élections législatives. Se rendre aux urnes est une prise de parole nécessaire au bien commun.

Pendant des décennies, nos synodes successifs[1] ont affirmé que l'Évangile nous appelle à dépasser nos peurs, à résister au piège de la violence et à la tentation du rejet. Dans la fidélité à l'Évangile du Christ crucifié et ressuscité, nous redisons que chaque personne humaine est reconnue digne. Nous refusons de laisser l'Évangile servir d'argument pour exclure les uns et réduire au silence les autres.

Alors que les discours violents et méprisants occupent une large place de l'espace médiatique et empoisonnent les esprits, nous vous encourageons à entrer en discussion avec parents, voisins, collègues, amis. Nous vous encourageons à vous joindre à toutes les forces de dialogue, de justice et de paix pour débattre et construire ensemble une alternative aux idéologies d'extrême droite.

C'est de reconnaissance que l'être humain a besoin, d'estime et d'attention, et non de mépris, de rejet et d'humiliation.

Nous n'ignorons rien des situations de vie précaires, des injustices économiques et des violences sociales : faire le malheur des uns ne fera pas le bonheur des autres. La liberté, l'égalité et la fraternité sont les seuls chemins à emprunter ensemble pour une société juste. La division et l'exclusion nous mèneraient dans de dangereuses impasses.

Devant la complexité des enjeux nationaux et internationaux, nous refusons les messages rapides, lisses et simplistes. Bien loin de répondre aux défis de notre temps, ils sont inopérants car mensongers.

Toujours nous confessons que Dieu aime le monde. Cet amour nous conduit à résister à tout ce qui défigure l'être humain. Nous résisterons donc aux sirènes de la violence et de l'inhumanité véhiculées par l'extrême droite et le Rassemblement national. Nous résisterons aujourd'hui et demain, pour la vie, pour la joie, par l'espérance. En Christ est notre assurance. Nous croyons que « c'est dans le calme et la confiance que sera votre force » (Esaïe 30,15).

Pasteure Emmanuelle SEYBOLDT

Présidente du Conseil national de l'Église protestante unie de France

Communiqué de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Déclaration du 13 juin 2024

Donnons la priorité à nos valeurs

En France, les élections européennes ont davantage porté sur la politique nationale que sur l'orientation des politiques de l'Union. Les résultats du scrutin ont conduit le Président de la République à appeler à des élections législatives dans un délai extrêmement court. Notre pays vit une échéance électorale majeure dans une ambiance de précipitation.

Nous invitons nos concitoyennes et concitoyens à la lucidité et à la responsabilité. Toujours imparfaite, la démocratie est une chance. Ne manquons pas l'occasion de débattre et de réfléchir. Qu'avons-nous en commun de plus précieux ? Comment redonner un élan à la vie démocratique, favoriser le développement durable, assurer à toutes et à tous un niveau de vie décent, réguler la vie sociale, protéger les citoyens, garantir la paix, faire régner la justice et mettre en place

plus de solidarité ?

Les propositions extrémistes sont un piège. L'avenir se décide maintenant. Les élus ont un rôle essentiel à jouer. Il s'agit de poursuivre des projets à long terme et non de choisir des solutions démagogiques. Les Françaises et les Français aspirent à un monde plus juste, plus sûr et qui retrouve la paix. Grâce au projet européen, nous sommes passés d'une logique de l'intérêt particulier à celle de l'intérêt commun. Le repli sur soi et la fermeture ne sont pas des solutions réalistes.

En tant que protestants, nous sommes attachés à la démocratie représentative, à la place des corps intermédiaires et au respect de tous les acteurs de la société. Nos futurs gouvernants doivent impérativement être en mesure de coopérer en confiance avec nos partenaires européens. À qui confierons-nous les clés de la maison commune pour garantir une paix civile permettant aux croyants et non croyants, partisans de telle ou telle idéologie, de vivre côte à côte ? Notre foi chrétienne nous commande d'aimer notre prochain et de tendre la main à toute personne en difficulté, quelles que soient ses convictions ou ses origines. Nous invitons les citoyennes et les citoyens à voter pour orienter notre pays non vers l'affrontement permanent, mais vers le dialogue et la fraternité, au service du bien commun.

« Cela importe d'autant plus que vous savez en quel temps nous sommes :

c'est l'heure de vous réveiller enfin du sommeil ! » Romains 13, 11

Le Conseil de l'Union

Annoncer l'évangile de la paix et de l'espérance pour la réconciliation des mémoires

Face à la situation politique inédite que connaît notre pays, le président du Défap, dans un communiqué, « dénonce toute politique qui discrimine » et défend les échanges qui « favorisent la compréhension mutuelle ».



Vue de l'AG 2023 du Défap © Défap

La France traverse depuis quelque temps une période singulière, renforcée par le résultat des élections

européennes et la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Les débats politiques conduisent aujourd'hui à attiser les oppositions entre personnes, groupes sociaux ou communautés. Des propos tendent à désigner des boucs émissaires, en stigmatisant leur origine ou leur appartenance confessionnelle.

La violence de la parole publique ou des réseaux sociaux inquiète nombre de personnes de toute origine et de toute sensibilité.

Fort de son expérience dans l'interculturalité à travers les envois et l'accueil de volontaires pour le service civique international, l'envoi de VSI (Volontaires de Solidarité Internationale), l'accueil de théologiens doctorants, l'octroi de bourses d'études à des jeunes femmes du Sud Kivu pour entamer des études de théologie, les échanges entre enseignants de théologie, le Défap affirme que la rencontre est créatrice de richesses et favorise la compréhension mutuelle. C'est pourquoi il dénonce toute politique discriminatoire. Si on peut entendre et comprendre l'exaspération d'une partie de la population française confrontée à de grandes difficultés dans sa vie quotidienne, le Service Protestant de Mission-Défap s'oppose à toute solution politique basée sur le rejet des personnes en raison de leur origine et qui ne sont pas la cause de notre crise économique, sociale et institutionnelle.

« Créatures de la Parole », les Églises se reçoivent d'un appel qui vient de plus loin qu'elles et se révèle capable de rassembler les enfants de Dieu. Dans le sillage de cette conviction du Groupe des Dombes, à travers le Défap, dans le bruit du monde, l'évangile de la paix et de l'espérance est apporté et contribue à la réconciliation des mémoires.

*Joël Dautheville
Président du Conseil du Défap*

Unepref, Refondation et place des femmes au menu du Conseil du Défap

Le Conseil du Défap des 7 et 8 juin 2024 s'est penché sur les manières de faire avancer le processus de Refondation, en prenant en compte les situations respectives de ses diverses Églises membres. L'une d'elles, l'Unepref, a choisi de réduire ses relations internationales. Le Conseil a aussi passé en revue ses actions avec ses Églises partenaires, sous l'angle de la place reconnue aux femmes.



*Vue du Conseil du Défap réuni dans la chapelle du 102
boulevard Arago © Défap*

Au cours de son synode des 1er et 2 juin, l'Unepref (Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France) avait mis au vote la question de ses relations avec

divers organismes et communautés d'Églises. Le dossier pré-synodal comportait ainsi une large part consacrée à un audit de ses relations à l'international, et de ses liens avec le Défap, la Cevaa (Communauté d'Églises en mission), la CEPF (Communauté des Églises protestantes francophones, anciennement Ceeefe), la CMER (Communion mondiale d'Églises réformées) et la CEPPLÉ (Conférence des Églises protestantes des pays latins d'Europe). Les délégués, appelés à se prononcer par un vote sur chacune de ces institutions, ont choisi de réduire significativement les relations internationales entretenues par l'Unepref, qui restera membre seulement de la CEPF et de la Cevaa. Le synode s'est toutefois profondément divisé, notamment lors du vote sur les relations avec le Défap : la décision a été prise sans majorité absolue et à une voix près (24 pour la sortie du Défap, 23 pour la poursuite des relations, 7 abstentions).

Dans une lettre envoyée à l'issue de ce synode pour expliquer ces décisions, Clémence Bury, présidente de la Commission permanente de l'Unepref, a évoqué plusieurs motifs : « le positionnement confessant de l'union », « la volonté des Églises locales d'être responsables de leur vocation missionnaire », mais aussi « l'Union et ses ressources ». Et de souligner : « Conscients que nous ne pouvons être « partout » et portés par le désir d'un engagement vrai et assumé, nous devons humblement reconnaître nos limites ». Concrètement, cette décision se traduit, non par une sortie immédiate du Défap, mais par le début d'un processus de retrait progressif, comme l'a indiqué Clémence Bury dans sa lettre : « nous attendons vos recommandations en ce qui concerne les étapes de notre désengagement. En attendant, les engagements pris et en cours seront maintenus jusqu'à leur terme ». Par ailleurs, si l'Unepref veut se désengager en tant qu'union d'Églises, un certain nombre de ses Églises membres continueront à apporter leur contribution financière et à participer au Défap.



Vue du synode 2024 de l'Unepref © Unepref

Cette situation nouvelle a été évoquée lors du dernier Conseil du Défap, le 7 juin, qui a fait un retour sur les récents synodes de l'EPUDF et de l'Unepref. Avec bien sûr un questionnement sur les suites de cette décision de l'Unepref, en particulier dans l'optique du processus de Refondation dans lequel est engagé le Service protestant de mission. Le Défap avait déjà pris acte des difficultés de ses trois Églises membres, l'EPUDF (Église protestante unie de France), l'UEPAL (Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine) et l'Unepref à produire ensemble un document sur leurs attentes communes. Au cours de la séance du 7 juin, le Conseil a donc décidé d'élargir son équipe chargée de faire avancer les réflexions sur la Refondation, en y intégrant les représentants de l'EPUDF et de l'UEPAL siégeant au Bureau, à savoir : Ulrich Rösen-Weinhold pour l'EPUDF, et Enno Strobel pour l'UEPAL, qui étaient déjà au cœur des travaux engagés sur le Défap au sein de leurs Églises respectives.

Ce Conseil des 7 et 8 juin s'est également penché sur ses actions avec ses Églises partenaires, sous l'angle de la place

des femmes. Comme le souligne son programme de travail « Convictions et actions », le Défap entend travailler à une égale dignité des hommes et des femmes dans l'Église et la société. Il soutient la formation théologique des femmes, encourage des projets d'éducation à l'égalité femme-homme dans l'Église, et travaille avec ses partenaires pour favoriser les candidatures féminines et encourager leur leadership dans l'Église. Cette égale dignité est un objectif plus ou moins éloigné selon les partenaires. En France même, c'est toujours un chantier en cours. Si 40% des pasteurs y sont aujourd'hui des femmes, pendant longtemps, elles ont été tenues éloignées du ministère pastoral : ce n'est qu'au tout début des années 30 qu'une femme y a été reconnue pasteur de plein droit. Hors de France, certaines Églises partenaires du Défap reconnaissent le ministère pastoral féminin, d'autres doivent être accompagnées sur ce chemin, en soutenant les voix qui plaident de l'intérieur pour une égale prise en compte des hommes et des femmes.

Cette réunion du Conseil a enfin permis d'évoquer les récentes visites aux Églises et institutions partenaires au Cameroun, l'accompagnement de l'Église de Guadeloupe, ou encore la prochaine session de formation des envoyés du Défap, qui aura lieu sur les dix premiers jours de juillet. De telles sessions sont, à chaque fois, l'aboutissement de toute une année : à la fois pour les futurs envoyés, dont la procédure de recrutement s'étale sur plusieurs mois, et pour le personnel du Défap, largement mobilisé en amont et pendant cette période de préparation au départ.

Nouvelle-Calédonie : lettre ouverte de l'EPKNC à Emmanuel Macron

Dans un message adressé à Emmanuel Macron, l'Église protestante de Kanaky Nouvelle-Calédonie appelle le Président de la République à ne pas poursuivre la procédure qui doit se traduire par le dégel du corps électoral en Nouvelle-Calédonie. « N'ayez pas peur », souligne cette lettre signée du pasteur Var Kaemo, président de l'EPKNC, « de revenir sur ce processus législatif que vous avez engagé et qui place les enfants de Dieu de la Kanaky Nouvelle-Calédonie dans la peur, la résistance et le désespoir ».



Monsieur le Président,

Le président et le bureau de l'Église Protestante de Kanaky-Nouvelle-Calédonie décide, ce mercredi 05/06/2024, de vous transmettre la Déclaration suivante :

Dieu accueille chaque être humain tel qu'il est, sans aucun mérite de sa part. Son Esprit se manifestant en nous, nous apprenant à s'écouter mutuellement. L'Église doit respect aux autorités politiques et coutumières et réciproquement.

Dans le contexte actuel particulièrement explosif pour notre pays, l'expression de foi d'une Église et sa fidélité à l'Évangile, lui défient de témoigner et de proclamer l'espérance chrétienne.

Dieu nous a créés en êtres humains libres, nous invitant à vivre en confiance avec lui. Nous trahissons souvent cette confiance car souvent confrontés à un monde marqué par le mal et le malheur.

Mais une brèche s'est ouverte avec Jésus, reconnu comme le Christ annoncé par les prophètes

: le règne de Dieu est déjà à l'œuvre parmi nous. Nous croyons qu'en Jésus, le Christ crucifié et ressuscité, Dieu a pris sur lui le mal, notre péché. Libéré grâce à sa bonté et sa compassion, Dieu habite notre fragilité et brise ainsi la puissance de la mort. Il fait toutes choses nouvelles !

D'une simple parole de votre part...

Par son Fils Jésus, nous devenons, nous tous, ses enfants. Il nous relève sans cesse : de la peur à la confiance, de la résignation à la résistance, du désespoir à l'espérance.

L'Esprit de Pentecôte nous encourage à témoigner de l'amour de Dieu, en paroles et en actes. Il nous appelle, avec d'autres artisans de justice et de paix, politiques ou coutumiers, à

entendre les détresses et à combattre les fléaux de toutes sortes : inquiétudes existentielles, ruptures sociales, haine de l'autre, discriminations, persécutions, violences, refus de toute limite... Dieu étant lui-même la source des inédits et des dons possibles.

Nous attestons que la vérité dont l'Eglise vit la dépasse toujours.

C'est donc avec respect et humilité , Monsieur Le Président, que nous vous demandons :

- d'une part, d'acter officiellement la fin de la procédure constitutionnelle sur le dégel du corps électoral et de ne plus le présenter au Congrès de Versailles ;
- et d'autre part, de poursuivre le projet de décolonisation initié par les « Accords de Nouméa », qui allait déboucher sur une citoyenneté calédonienne.

Si quelqu'un doit nous aider à rouler la pierre tombale, qui empêche actuellement toutes résurrections possibles, c'est bien vous Monsieur Le Président de la République.

N'ayez pas peur de revenir sur ce processus législatif que vous avez engagé et qui place les enfants de Dieu de la Kanaky Nouvelle-Calédonie dans la peur, la résistance et le désespoir.

D'une simple parole de votre part, ces enfants de Dieu de la Kanaky Nouvelle-Calédonie peuvent retrouver confiance et espérance.

À celui qui est amour au-delà de tout ce que nous pouvons exprimer et imaginer, disons notre respect et reconnaissance. Merci d'avance.

Votre serviteur inutile le pasteur, Var Kaemo, l'indigène du pays Dehu,

Le Président de l'EPKNC, pasteur Hőcë Kaemo

Nouvelle Calédonie : l'appel de la FPF

La Fédération protestante de France « appelle l'État français à renouer avec un esprit d'écoute » sur la Nouvelle Calédonie. Elle rappelle le « rôle déterminant des Églises, et notamment de la Fédération protestante de France, dans la mission de dialogue et de réconciliation qui a permis de mettre un terme à la violence des années 80 ».



L'un des barrages mis en place lors des émeutes en Nouvelle-Calédonie © DR

Le processus des Accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998) qui devait aboutir à trois référendums d'autodétermination est aujourd'hui en panne. Les dévastatrices émeutes que connaît la Nouvelle Calédonie atteste que la jeunesse kanake n'a pas trouvé la promesse

sociale de la République, ni celles des autorités locales.

Le protestantisme français se souvient du rôle déterminant des Églises, et notamment de la Fédération protestante de France, dans la mission de dialogue et de réconciliation qui a permis de mettre un terme à la violence des années 80. Conscient des liens de communion qui unissent les protestants français à la nouvelle Calédonie, le président de la Fédération protestante de France a adressé un message de fraternité et de solidarité au Président de l'Église protestante Kanaky Nouvelle Calédonie.

Par ailleurs, le pasteur Christian Krieger, a proposé aux autorités françaises les services de la Fédération protestante de France pour participer à toute opération visant à apaiser les tensions, à renouer avec le dialogue entre indépendantistes et loyalistes, et œuvrer de concert avec les Églises locales à la guérison des mémoires blessées.

À l'occasion de la fête de Pentecôte, les Églises historiques catholique et protestante de Nouvelle Calédonie ont adressé un message commun à tous les chrétiens du « caillou », les appelant à mettre un terme à la violence, et exhortant les élus à mobiliser tous les moyens à leur disposition pour renouer avec le dialogue et œuvrer à une solution politique en vue d'un « avenir partagé de paix et de concorde, de fraternité perdue et retrouvée ».

Au moment où le Président de la République se rend en Nouvelle Calédonie pour renouer avec le dialogue, et au regard des postures ravivées, la Fédération protestante de France appelle l'État français à renouer avec un esprit d'écoute et un positionnement plus neutre afin de favoriser la reprise d'un dialogue respectueux et le dépassement des blessures des uns et des autres.

Les protestants de toute la France s'associent à la douleur des habitants de Nouvelle-Calédonie durant ces temps troublés

et se joignent à leurs prières pour un retour de la paix.

Pasteur Christian Krieger, Président de la Fédération protestante de France

Nouvelle-Calédonie : comment en est-on arrivé là... pour arriver où ?

Gilles Vidal, maître de conférences à l'IPT-Montpellier et ancien envoyé de la Cevaa en Nouvelle-Calédonie, évoque le contexte calédonien et les étapes qui ont conduit d'une situation apaisée à l'explosion de violence que connaît l'archipel.



Bulldozers dégageant les décombres après les émeutes en Nouvelle-Calédonie © DR

Voilà plusieurs jours que la Nouvelle-Calédonie revient à la Une de l'actualité nationale, et une fois de plus, l'archipel est associé à la violence, aux barrages, aux morts injustes et à l'envoi de forces supplémentaires depuis la métropole pour rétablir l'ordre républicain. Pourtant, à regarder ce qui s'est passé depuis le dernier référendum de 2021, bien peu des trois principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité ont été mis en œuvre. Comment en est-on arrivé là ? Nous ne pouvons trop remonter dans le temps, mais rembobinons de quelques décennies.

En juin 1988, retenons l'image d'une main tendue entre Jacques Lafleur, représentant le camp politique « loyaliste », c'est-à-dire pour le maintien du Territoire au sein de la République française et Jean-Marie Tjibaou, leader charismatique du camp indépendantiste sous les auspices et l'arbitrage d'un État qui, à l'époque, eut l'intelligence de viser la neutralité, après avoir dépêché sur place une « mission du dialogue ». Fin de plusieurs années d'affrontements meurtriers depuis 1984 pudiquement appelés « les événements », jusqu'à la prise d'otage et l'assaut tragique de la grotte d'Ouvéa en avril-mai 1988. Un an plus tard, le 4 mai 1989, Jean-Marie Tjibaou et son bras droit Yeiwene Yeiwene ont payé de leur vie leur engagement pour la paix, mal compris par une minorité, on le sait. On sait moins que les Églises chrétiennes ont patiemment et avec pudeur, joué un rôle non négligeable dans la réconciliation, par d'émouvantes coutumes de pardon, des familles meurtries par ces drames.

La période du rééquilibrage

Cette période fut celle d'un rééquilibrage salutaire : formation de 400 cadres kanak sur 10 ans, dès après le bac, accueillis au tout début en métropole par le DEFAP, dans une mission confiée par l'État, redécoupage des régions, développement économique au plus près des populations de « la brousse » et des « îles », sans oublier une redistribution

progressive des terres à leurs premiers occupants et des profits du Nickel. On se donnait 20 ans pour « construire le pays » (ce sera 30 ultérieurement), consensus scellé dans l'Accord de Nouméa en 1998, un texte au préambule magnifique, reconnaissant « le passé » comme « le temps de la colonisation, le présent comme le temps du partage et, par le rééquilibrage », culminant dans la formule quasi magique de « destin commun » : « l'avenir doit être le temps de l'identité dans un destin commun ». On pensait en peuple calédonien, en citoyen d'un pays multiethnique avant de penser en peuple de nationalité française. En dehors du régalien, l'autonomie dans l'éducation ou la santé par exemple était réelle et les majorités de l'assemblée territoriale et de l'exécutif ont connu une certaine alternance. Cependant les camps traditionnellement opposés se morcellent chacun séparément en une multitude de partis, des figures historiques comme Rock Pidjot, Jacques Lafleur, Nidoïsh Naisseline disparaissent, dans un paysage politique de plus en plus difficilement lisible.

Les jeunes kanak retournant de métropole, souvent diplômés, trouvent peu d'emploi, les inégalités sociales se creusent, le taux des accidents de la route mortels liés à l'alcool ou au cannabis frise le record mondial, contrairement au cours du nickel dont l'exploitation coûte trop cher du fait du prix de l'énergie. Bref, le souffle des débuts n'y est plus, le grand récit du destin commun s'affadit tandis que certains élus des deux bords sont loin d'être exemplaires tant sur la route que dans leurs propos publics. La Province Nord – qui s'est développée de manière spectaculaire, accueillant même une antenne de l'université et ... un centre pénitentiaire, ainsi que les Iles Loyauté, moins favorisées économiquement, mais aussi le congrès et le gouvernement restent, à la faveur d'alliances avec de petits partis représentant surtout des wallisiens et futuniens, dirigées par les indépendantistes, tandis que la Province Sud et la capitale Nouméa restent les plus riches, les plus peuplées, les plus blanches et dirigées

par les loyalistes.

Déséquilibre flagrant, là où l'Accord cherchait à « rééquilibrer », notamment grâce à une clause de restriction du corps électoral négociée entre les partis locaux et avec l'État via une modification constitutionnelle. Il faut s'arrêter un moment sur cette « discrimination positive » qui heurte à première vue le principe « un homme ou une femme = une voix ». Laissons de côté la période de la colonie où seuls quelques hommes kanak (chefs, anciens combattants, enseignants ou religieux) avaient le droit de vote. Une minorité d'un peuple numériquement majoritaire : les kanak sont 49% en 1946, pour 30% d'Européens et 21% « d'indo-asiatiques » : situation coloniale classique démentant le principe républicain d'égalité électorale ci-dessus. Même après la transformation en Territoire d'Outre-Mer en 1946 et la loi élargissant le corps électoral à tous les citoyens français, sous la pression de l'élite européenne au pouvoir au Conseil général, les kanak n'accèdent effectivement au suffrage universel qu'en 1957.

Puis une autre mise en minorité intervient dès 1969 avec le « boom du nickel » qui entraîne une forte immigration métropolitaine et océanienne (Wallis et Futuna). C'est sur ce terreau-là d'un peuple dépossédé d'expression légale chez lui, invisibilisé, que se fonde la revendication autonomiste d'abord des années 1960, puis indépendantiste des années 1970 : reconnaissance de l'identité culturelle et de ses richesses, accès aux ressources et indépendance politique. Ces mises en minorité successives resituées sur un temps long, celui de l'Océanie, ici cinquantenaire, qui s'accommode mal de la précipitation métropolitaine liée aux élections présidentielles quinquennales, expliquent clairement l'hypersensibilité des kanak indépendantistes sur la composition du corps électoral. Elles permettent de comprendre la solution choisie – même à contrecœur par les loyalistes – de son « gel », empêchant des immigrants installés depuis moins de 10 ans en 1998 de voter pour les référendums

d'autodétermination et aux élections provinciales et territoriales. Toucher à la composition du corps électoral consiste à remettre à vif des plaies que l'on avait commencé à cicatrifier. C'est revenir à l'invisibilisation, à l'humiliation coloniale, à « silencer » un peuple entier pour employer ce bel anglicisme. Or c'est la voie qu'a choisie le gouvernement en appuyant devant le parlement la demande de remise en cause de la composition du corps électoral faite par les loyalistes calédoniens (et encore, peut-être pas de tous), confirmant une trajectoire dangereuse faisant sortir l'État de son rôle d'arbitre, à l'écoute de toutes les parties, seule attitude possible et crédible au regard de l'histoire.

Le tournant du référendum de 2021

Cette sortie de route a été amorcée au lendemain du 2e referendum d'autodétermination de 2020 où 53,26% de la population calédonienne se prononçait contre l'indépendance, mais 46,74% en sa faveur. Le camp indépendantiste, mais aussi des membres de la société civile et l'Église protestante Kanaky de Nouvelle-Calédonie (EPKNC) demandaient au président Macron un report du 3e et dernier référendum prévu par l'Accord de Nouméa après la présidentielle de 2022 afin d'atténuer l'effet couperet du scrutin et de ne pas le laisser se faire contaminer par les enjeux nationaux. Au lieu de cela, sa date a été fixée le 12 décembre 2021 alors que le Territoire faisait face au Covid, avec de sérieux problèmes de transports et de nombreuses cérémonies de deuil mobilisant des kanak se trouvant difficilement en condition de pouvoir voter. Comment s'étonner par conséquent du boycott de ce scrutin par les partis indépendantistes qui, à ce moment-là, appelaient au dialogue, comme le fait en vain le gouvernement aujourd'hui ?

La suite n'est qu'une série de fautes politiques dont on se demande si elles relèvent de l'incompétence ou de l'inconscience :

- un référendum rejetant l'indépendance à 96,5% mais avec 56,1% d'abstention reconnu comme pleinement valide, et triomphalement célébré en 2023 par le président de la République à Nouméa devant « ses » seuls électeurs, les indépendantistes ayant refusé de le rencontrer,
- la nomination en 2022 comme secrétaire d'État à la citoyenneté de l'une des chefs de file loyalistes, Sonia Backès dont les propos publics du genre « moi, je n'ai colonisé personne » claquent comme une insulte à la mémoire de ceux qui ont lutté pour la paix depuis 40 ans et qui font honte y compris pour des personnes de son propre camp,
- la désignation en 2024 de Nicolas Metzdorf, député de la Nouvelle-Calédonie, loyaliste encore, comme rapporteur du projet de loi constitutionnelle modifiant le corps électoral qui vient d'être adopté...

Bref, une succession de passages en force incompréhensibles et une partialité indéniable qui ridiculisent d'autant plus les plus récents « appels au dialogue » de l'exécutif national. Aujourd'hui la réalité est brutale, elle se traduit en émeutes, en victimes innocentes, faute d'accès immédiat aux soins, en pénurie alimentaire, en climat d'angoisse que tout le monde croyait révolu. Tout cela parce qu'un gouvernement est resté sourd aux alertes provenant de tous horizons et a fait sortir l'État républicain de son rôle d'arbitre et de protecteur de l'ensemble de la Nation.

Toute la population souffre

Certes il ne faut pas être naïf sur les enjeux géopolitiques et économiques que constitue la présence française en Nouvelle-Calédonie, mais croire que les partis politiques, la société civile et même les Églises sur place y sont indifférents est encore au mieux une bévue, au pire un reste de condescendance coloniale. Considérons seulement le terrain religieux : la dernière assemblée des Églises du Pacifique,

accueillie à Nouméa en novembre 2023 a clairement montré l'insertion de l'Église de Nouvelle-Calédonie (EPKNC), à majorité kanak, dans le grand ensemble des peuples océaniques appelant à décoloniser, démilitariser et décarboner leur espace de vie pour espérer en jouir encore un peu selon les canons de la culture et de la spiritualité qui leur sont propres. Le motif théologique mis en valeur par l'EPKNC lors de l'Assemblée de la PCC à Nouméa en novembre 2023, le « Do kämo », homme reconnu devant Dieu et devant les hommes comme véritable ou authentique, parce qu'il est être de chair fait de relations humaines et de relation à Dieu, était un moyen d'expression de l'Église pour dire la dignité d'un peuple qui n'exclut pas les autres, au contraire..

En Nouvelle-Calédonie aujourd'hui toute la population souffre. Parmi elle, de nombreux frères et sœurs protestants. La mission protestante, dans les années 1950, a soutenu l'engagement des kanak dans la vie politique par la création, avec la mission catholique, du parti autonomiste Union calédonienne. Puis l'Église évangélique issue de la mission, a pris position en 1979 en faveur de l'indépendance lors de son synode annuel. Elle a changé de nom mais pas de ligne : une indépendance non violente, dans le respect de toutes les communautés ethniques, de toutes les sensibilités politiques. Elle s'est engagée à sa manière dans les années 2000 à travers un programme « faire chemin ensemble » pour s'approprier spirituellement ce mot d'ordre de « destin commun ». Elle est, avec l'Église catholique et d'autres forces civiles comme le conseil des sages ou le Sénat coutumier, une des composantes qui doivent être prises en compte pour renouer un fil de discussion qui s'est rompu par aveuglement et surdité. Il n'est peut-être pas encore trop tard pour une médiation, une « mission de dialogue » réellement neutre et représentative de la société civile. Attention toutefois à ne pas donner à nouveau l'impression de schémas paternalistes ou colonialistes laissant induire que l'avenir se décide à 20 000 km des réalités du terrain. Il existe des ressources locales, des

sages reconnus, et sans doute les réseaux internationaux, le Conseil œcuménique des Églises et son émanation régionale, la Conférence des Églises du Pacifique (PCC) ou la Cevaa pourraient s'avérer ici des intermédiaires précieux pour une paix durable.

Aujourd'hui seul un État revenu à la neutralité, à l'écoute dans le dialogue, peut garantir de nouvelles orientations, de nouvelles échéances politiques mais pas seulement. Seul un tel État peut, par sa puissance publique, entreprendre une politique efficace de réduction des inégalités sociales et d'élaboration de garanties économiques pour l'avenir du pays, indépendant ou non, sur le temps long, océanien, et non le temps électoral. L'occasion de retrouver son honneur national et le respect de toutes les composantes de la population calédonienne mais aussi à l'international. En attendant ce tournant crucial, les Églises, protestantes et catholiques, se tiennent côte à côte dans un œcuménisme de crise et d'espoir : elles sont à l'écoute des dirigeants locaux, prient, veillent, consolent les familles de toutes les victimes, y compris celles des gendarmes tués sur le terrain. Elles restent le signe de l'espérance chrétienne, malgré tout, et comptent sur la prière et la solidarité de leurs frères et sœurs en métropole et dans les outremer.

Gilles Vidal

Gilles Vidal et le Pacifique

Gilles Vidal est maître de conférences à l'Institut protestant de théologie à Montpellier. Ses recherches portent sur l'histoire de la diffusion du christianisme dans le Pacifique au XIXe et l'articulation des cultures du Pacifique avec la théologie chrétienne à l'époque contemporaine. Il a été envoyé de la Cevaa comme enseignant en Nouvelle-Calédonie en 1988-90 et 2003-2007 et a effectué plusieurs séjours de recherche et participé à différentes assemblées ou colloques à Fidji, Samoa et en Polynésie française (Ma'ohi Nui). Il était invité en novembre 2023 à l'assemblée de la Conférence des Églises du Pacifique à Nouméa.